

Réunion de la Commission BMX et des Présidents de club Samedi 22 octobre 2022

Participaient à la réunion

<i>Nom</i>	<i>Qualité ou club</i>
Alain DUFLOT	Commission BMX
Liliane LEFEUVRE	Commission BMX
Auguste LEFEUVRE	Commission BMX
Sylvie DUFLOT	Commission BMX
Jean-Pierre LEGER	Commission BMX / CO Bolbec Nointot BMX
Jérémy ROY	Commission BMX / Evreux BMX
Florian BARNAUD	Commission BMX / Cherbourg BMX
Pascal PAIN	Commission BMX / Section Race BMX
Yann MONFORT	Verneuil BMX
Blandine TALBOT	CO Bolbec Nointot BMX
Xavier DESGROUAS	BMX Virois
Christophe STEPHAN	Normandy BMX Club Sottevillais
Cédric GRAJEWSKI	AAC BMX Petit Couronne
Laurent TORTEVOIE	AAC BMX Petit Couronne
Estelle GUENET	AST BMX Race
Amélie LARZET	AST BMX Race
Stéphan LOUVET	BMX Club de Flers
Laurent POTTIER	AS Tréport Cyclisme
Philippe LEBON	Argentan BMX
Isabelle LEBON	Argentan BMX
Nathalie FAFIN	Argentan BMX
Mickaël VICIER	BMX Corbenois Pays d'Alençon

Excusés

Yvon LEGER - Commission BMX / CO Bolbec Nointot BMX
 Olivier TREHEC – Commission BMX
 Sébastien GEORGES – Caen BMX
 Mickaël DELDYCKE - AST BMX Race
 Lénaïck MASSEROT - BMX Club de Flers

====<>====

En préalable à la réunion, Alain remet aux participants les statistiques du BMX en Normandie pour l'année 2022 (document joint en annexe au présent compte-rendu).

Il est également évoqué l'arrêt de l'activité de la section BMX du club de Montivilliers.

L'ensemble des présents déplore cette fin du BMX pour Montivilliers et remercie David MANDEVILLE pour son travail et son investissement.

Calendrier 2023

Après débat entre les clubs, un projet de calendrier est établi.

Il est joint au présent compte-rendu.

Le Championnat de Normandie 2023 sera organisé par le club d'Evreux. Le cahier des charges de ce Championnat Régional sera transmis au club par la Commission.

Un projet de règlement régional 2023 sera établi et transmis aux clubs avant la prochaine réunion du 3 décembre, aux fins de finalisation.

Assise 2022

Les Assises 2022 sont prévues se dérouler le 3 décembre 2022 dans l'enceinte du lycée agricole Le Robillard, à proximité de Saint Pierre sur Dive (Calvados).

Elles seront précédées par la réunion Présidents de club / Commission.

Ces Assises, initialement prévues le 19 novembre, sont décalées pour permettre aux pilotes qui le souhaitent, de se rendre à l'indoor de Saint Briec.

En revanche, la date du 3 décembre coïncide avec le téléthon. Quelques clubs demandent si une tolérance peut être acceptée pour les pilotes (ou parents) qui seraient impliqués dans le téléthon.

Après débat, il est convenu que des dérogations pourront être acceptées, sous réserve que les demandes soient faites au minimum une semaine à l'avance et transitées par le président du club qui mentionnera son avis.

La liste des pilotes récompensés lors des prochaines Assises, sur le même principe que les années précédentes, sera transmise par Liliane dès que le classement définitif de la Coupe de Normandie 2022 sera validé, après la course de ce soir.

Pour info :

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le 10 décembre dans les mêmes lieux.

Demandes de surclassement

La Commission a été sollicitée, oralement, pour des demandes de surclassement.

Alain rappelle qu'aucune demande de surclassement n'est possible dans les compétitions type Championnat. Seuls peuvent être envisagés des surclassements en course du calendrier Régional, type Coupe ou Open.

Après discussion, il est convenu que des surclassements d'une année, pourraient être accordés, sous réserve que les demandes soient adressées à la Commission, par écrit, par le Président du Club.

Le Président du club devra mentionner son avis sur la demande et également recueillir l'avis de l'entraîneur du pilote.

Rappel : en cas de surclassement de Benjamin en Minime, le pilote surclassé ne sera pas autorisé à utiliser des pédales automatiques.

Questions diverses

Arbitres :

Jean-Pierre évoque les difficultés pour compléter les « grilles » des arbitres qui doivent œuvrer sur les compétitions.

Il verrait bien une petite compensation financière pour l'ensemble des personnes désignées comme arbitres, moyennant une augmentation des engagements, par exemple d'un euro.

Après discussion, l'ensemble des participants s'accorde pour convenir qu'actuellement les augmentations sont partout, et qu'il n'est sans doute pas opportun d'augmenter de cette façon les engagements.

Alain ajoute qu'il y a aussi des augmentations au niveau fédéral (assurance) qui seront à répercuter, mais également des retours sur certains timbres.

Un point sur les finances, tarifications, sera à faire lors de notre prochaine réunion.

Photo-finish :

La modernisation de la prise d'arrivée avec le remplacement des caméras par un système photo-finish est évoqué.

Il est répondu que la Commission a commencé à travailler sur ce sujet.

Un premier devis a été demandé pour un tel équipement – coût estimé de l'ordre de 18 000 € (vérification hors réunion : le devis est de 18 900 € TTC).

Une contre-proposition a été demandée mais sans réponse à ce jour.

Une relance va être faite.

Championnat de Normandie :

Liliane fait observer que cette compétition n'est pas obligatoire pour les Elites (H/F) et les Juniors Nationaux (H/F), ceux-ci étant directement qualifiés pour les épreuves suivantes et que très peu de pilotes y participent.

Il est demandé aux Présidents de clubs de réfléchir sur le maintien de la catégorie Elite Régional et de la remise de primes.

Nouvelles appellations des catégories :

Dans le logiciel des courses, les différentes catégories porteront le nouveau nom U ... et entre parenthèse l'ancien nom.

Formations :

- Deux formations Educateurs sont prévues :
 - A Petit Couronne les 5 et 6 novembre 2022
 - A Vire les 17 et 18 décembre 2022

- Formations Arbitre / Secrétariat :

Il est demandé aux Présidents de clubs de faire parvenir à Jean-Pierre, le nom des personnes désirant passer Arbitre Régional et à Sylvie le nom des personnes souhaitant se former sur l'informatique.

Réclamations lors des compétitions :

Suite à divers incidents lors des dernières courses, il est rappelé qu'aucune réclamation ne peut être formulée entre le départ et la ligne d'arrivée.

Seul le classement peut porter à réclamation.

Celle-ci doit obligatoirement être formulée par le représentant de club du pilote concerné (le représentant régional pour les courses nationales) et en aucun cas par le pilote lui-même, ses parents ou autres.

Alain

Yvon